

**MODALITES D'INSCRIPTION AU LYCEE VERT D'AZUR D'ANTIBES**  
**LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE ET HORTICOLE**  
**Rentrée scolaire 2018 - 2019**

	CLASSE SOUHAITEE AU LEGTA	MODALITES D'INSCRIPTION
Après la 4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup> PEP Vert d'Azur	Dossier académique 3 <sup>ème</sup> Prépa Pro à retirer auprès de votre collège et à retourner dûment complété avant le 20 avril 2018 au LEGTA Antibes <u>par l'intermédiaire de votre collège</u> . Admission sur avis de la Commission Départementale en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles. (Il s'agit d'une 3 <sup>ème</sup> distincte de celle du lycée Jacques Dolle).
Après la 3 <sup>ème</sup>	2 <sup>nde</sup> générale et technologique	Dossier à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations
	CAPA « Travaux Paysagers » 2 <sup>nde</sup> professionnelle Aménagements 2 <sup>nde</sup> professionnelle Productions végétales	Dossier à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations
Après la 2 <sup>nde</sup> Générale et Technologique	1 <sup>ère</sup> S 1 <sup>ère</sup> STAV	Dossier à retirer au Lycée Vert d'Azur et à retourner dûment complété avant le 31 mai 2018 Admission sur avis de la Commission Interne en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles
	Redoublement en 2 <sup>nde</sup> générale et technologique	Dossier à constituer avec l'établissement où l'élève est actuellement scolarisé. Il sera ensuite transmis à l'Inspection Académique qui prononcera les affectations
Après une 2 <sup>nde</sup> Professionnelle	1 <sup>ère</sup> Bac Professionnel (*) Productions Horticoles Aménagements Paysagers	Dossier à retirer au Lycée Vert d'Azur et à retourner dûment complété avant le 31 mai 2018 Admission sur avis de la Commission Interne en fonction du dossier présenté et du nombre de places disponibles. Pour les stages passerelles en Productions Horticoles et Aménagements Paysagers, merci de prendre contact avec l'établissement au plus tôt.
Après la Terminale	BTSA Production Horticole Aménagements Paysagers	Inscription <a href="http://www.parcoursup.fr">www.parcoursup.fr</a>
Après l'obtention d'un Diplôme Bac + 2	Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles du Paysage	Prendre contact auprès du Lycée Vert d'Azur. <a href="http://www.vertdazur.educagri.fr">www.vertdazur.educagri.fr</a> Clôture des inscriptions mi-mai
	Licence Professionnelle Géomatique et Aménagement	<a href="http://gaed.unice.fr/">http://gaed.unice.fr/</a>

(\*) Réorientation possible en Bac Pro après une seconde générale et technologique ou après une 1<sup>ère</sup>